Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence Psycho, veuillez visiter :
licencepsycho.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE PSYCHOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C4 : Positionnement professionnel, mention Psychologie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-PSYC-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Repérer les champs professionnels et les parcours d’accès** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyser une situation d’accueil et ses enjeux professionnels** (4 questions) — **Page 5**
3. **Construire son positionnement et un plan d’action** (4 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencepsycho.fr/assets/annales/licence-psycho/C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel/2026/Licence Psychologie - C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Repérer les champs professionnels et les parcours d’accès

À partir du tableau du sujet et du DT 1, le candidat compare les missions, contextes d’exercice et conditions d’accès de trois fonctions liées à la psychologie. Il met ces fonctions en relation avec les acquis et les limites de son niveau de licence, puis justifie un domaine d’exploration prioritaire.

Question 1.1. Pour deux des trois fonctions présentées, indiquez une mission caractéristique et un contexte d’exercice. Expliquez comment un acquis de la licence de psychologie peut être mobilisé dans chacune de ces fonctions.

Le psychologue du travail analyse les situations de travail et contribue à la prévention, en entreprise, dans un organisme public ou en cabinet. La lecture critique de travaux scientifiques peut étayer cette analyse. L’assistant ou l’assistante de recherche contribue au recueil de données dans une université ou un organisme de recherche. Les méthodes de la psychologie et l’analyse prudente de données acquises en licence sont mobilisables pour appuyer ces travaux, dans le cadre de tâches définies et encadrées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Psychologue du travail : analyse et prévention en organisation. Assistant de recherche : appui au recueil de données en université ou organisme de recherche.

Question 1.2. Comparez les parcours d’accès à la fonction de psychologue en service de santé et à celle d’assistant ou assistante de recherche. Indiquez une information à vérifier auprès de l’établissement ou dans une offre de poste avant de choisir une voie.

Le psychologue en service de santé suit un parcours de master en psychologie et doit remplir les conditions réglementaires d’usage du titre. Pour l’assistanat de recherche, le niveau requis et les compétences attendues dépendent de l’offre, tandis que les responsabilités sont précisées par l’encadrement. Avant de choisir, il faut vérifier le diplôme et les conditions d’accès requis pour le poste visé, ainsi que les missions et le degré d’autonomie prévus.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Psychologue en santé : master et conditions réglementaires du titre. Assistant de recherche : niveau et compétences précisés dans l’offre, responsabilités définies par l’encadrement.

Question 1.3. Complétez le DR 1 en associant chaque fonction à ses missions, à un acquis mobilisable et à une limite de votre niveau actuel de formation. Justifiez en quelques lignes votre choix de domaine d’exploration prioritaire.

Fonction	Mission ou contexte retenu	Acquis de licence mobilisable	Limite actuelle
Psychologue du travail	Analyser le travail et contribuer à la prévention en entreprise.	Lecture critique et analyse prudente de données.	Master adapté requis ; pas d’exercice autonome comme psychologue.
Assistant de recherche	Appuyer le recueil de données à l’université.	Recherche documentaire et méthodes de psychologie.	Niveau et tâches selon l’offre et l’encadrement.
Psychologue en service de santé	Entretiens et accompagnement en établissement de santé.	Connaissances en psychologie et communication écrite.	La licence ne confère ni le titre ni l’autonomie clinique.

Je privilégie l'exploration de la psychologie du travail, car l'analyse des situations de travail et la prévention m'intéressent et mobilisent des acquis de licence. J'examinerai aussi les missions de recherche pour vérifier cette piste complémentaire. Mon choix porte sur un domaine à explorer, et non sur l'exercice actuel d'une fonction de psychologue.

DR 1 complété : fonctions, acquis et limites

Fonction	Mission ou contexte retenu	Acquis de licence mobilisable	Limite de mon niveau actuel
Travail	Analyse du travail, prévention en entreprise	Lecture critique, analyse prudente	Niveau et tâches selon l'offre et l'encadrement
Recherche	Appui au recueil de données à l'université	Méthodes, recherche documentaire	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Domaine prioritaire : psychologie du travail. Piste complémentaire : recherche en psychologie.

2. Analyser une situation d’accueil et ses enjeux professionnels

Le service universitaire présente les effectifs anonymisés de quatre catégories de demandes reçues en quatre semaines et une situation d’accueil concernant une personne désignée P-17. Le candidat calcule les proportions, interprète les données sans généraliser, puis précise la conduite adaptée à son rôle d’observation et aux règles de confidentialité.

Question 2.1. Calculez la part de chaque catégorie dans l’ensemble des 100 demandes, complétez le DR 1 et vérifiez que la somme des résultats est cohérente avec le total. Présentez au moins un calcul détaillé.

La part se calcule ainsi : effectif de la catégorie divisé par l’effectif total, puis multiplié par 100. Pour l’information sur les études : 42 ÷ 100 × 100 = 42 %. Le même calcul donne 28 %, 20 % et 10 % pour les trois autres catégories. La somme des parts est 42 + 28 + 20 + 10 = 100 %, ce qui correspond bien au total des demandes. Reportez ces pourcentages dans le DR 1.

DR 1 complété : parts des demandes

Calcul des parts des demandes

Catégorie	Effectif n	Calcul ou résultat en pourcentage
Information sur les études et les parcours	42	42 %
Orientation vers un service ou un professionnel	28	28 %
Demande d’écoute ou de soutien	20	20 %
Autres demandes	10	10 %
Total	100	100 %

Utilisez la formule donnée dans la partie 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Information : 42 % ; orientation : 28 % ; écoute ou soutien : 20 % ; autres : 10 % ; total : 100 %.

Question 2.2. Formulez deux constats descriptifs à partir des résultats. Pour chacun, indiquez explicitement une limite d’interprétation. Ne généralisez pas les données à l’ensemble des étudiants et n’établissez pas de diagnostic à partir des seuls effectifs.

Dans les demandes reçues par le service durant ces quatre semaines, l’information sur les études et les parcours est la catégorie la plus fréquente, avec 42 %. Ce constat décrit seulement les demandes de ce service pendant la période : il ne permet pas d’estimer les besoins de tous les étudiants. Les autres demandes sont les moins fréquentes, avec 10 %. Cet effectif ne précise ni leur contenu ni leurs causes et ne permet aucun diagnostic. Ces résultats décrivent une activité de service, pas une population générale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’information sur les études domine (42 %) et les autres demandes sont les moins fréquentes (10 %). Ces constats concernent uniquement le service observé durant quatre semaines.

Question 2.3. Pour la situation de P-17, indiquez les deux premières actions adaptées à votre rôle d'observation. Précisez une action que vous ne devez pas entreprendre seul ou seule et expliquez le motif de cette limite.

1. Accueillir P-17 avec respect et écouter sa demande sans mener d'évaluation clinique.
2. Expliquer clairement son rôle d'observation, puis solliciter la personne responsable du service pour qu'elle prenne le relais.

Il ne faut pas conduire seul un entretien clinique ni poser de diagnostic. L'étudiant observateur n'a pas de fonction de prise en charge clinique et doit respecter le cadre de sa formation ; il ne promet pas non plus une intervention ou un résultat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écouter sans évaluer, préciser son rôle d'observation et solliciter la personne responsable. Ne pas mener seul un entretien clinique ni poser de diagnostic.

Question 2.4. À partir du DT 3, relevez deux précautions relatives à la confidentialité et au traitement des informations. Expliquez comment transmettre la demande à la personne responsable sans recueillir ni diffuser davantage d'informations personnelles que nécessaire.

Respecter deux précautions : recueillir et transmettre uniquement les informations nécessaires, et réserver leur accès aux personnes habilitées. Ne pas conserver de notes nominatives en dehors des procédures autorisées ni communiquer ces données à des tiers.

La transmission se fait directement à la personne responsable du service, en indiquant seulement ce qui est utile pour orienter la demande. Il n'est pas nécessaire d'ajouter des détails personnels ou de créer un fichier. En cas de doute sur les informations à partager, demander conseil à cette personne responsable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Minimiser les informations et en limiter l'accès. Transmettre directement à la personne responsable les seuls éléments nécessaires, sans notes nominatives personnelles ni diffusion à des tiers.

3. Construire son positionnement et un plan d'action

Le candidat organise une exploration de huit semaines, prioritairement dans le champ de la psychologie du travail, tout en vérifiant son intérêt pour la recherche en psychologie. Il présente son profil, construit des démarches vérifiables et prévoit une autoévaluation compatibles avec son statut étudiant, les ressources disponibles et les limites indiquées dans le DT 2.

Question 3.1. Rédigez à l'intention d'un enseignant référent une présentation professionnelle de 80 à 120 mots. Présentez votre niveau de formation, deux compétences ou acquis de licence, votre intérêt pour la psychologie du travail et une question à approfondir. Distinguez clairement vos acquis actuels des compétences restant à développer.

Je suis actuellement en troisième année de licence de psychologie. Ma formation m'a permis de développer la lecture critique de travaux scientifiques et la recherche documentaire, que je peux mobiliser pour analyser des informations et étayer une réflexion. Je m'intéresse prioritairement à la psychologie du travail, notamment à l'analyse des situations de travail et à la prévention. Je souhaite également vérifier si les missions de recherche en psychologie me correspondent. Comment les psychologues du travail recueillent-ils des informations sur les situations professionnelles sans réduire les difficultés à des caractéristiques individuelles ? Mes acquis sont théoriques et méthodologiques ; je dois encore développer mes compétences pratiques et apprendre à intervenir dans un cadre professionnel supervisé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L3 de psychologie : intérêt prioritaire pour la psychologie du travail, à explorer aussi au regard des missions de recherche.

Question 3.2. Complétez le DR 2 avec un plan d'action comportant au moins trois étapes réparties sur les huit semaines. Pour chaque étape, indiquez une action réalisable, une ressource ou une personne à solliciter, une échéance et une trace permettant d'en vérifier la réalisation.

Échéance	Action réalisable	Ressource ou personne à solliciter	Trace de réalisation	Résultat ou question à vérifier
Semaines 1 et 2	Préciser deux pistes et préparer des questions	Service d'orientation universitaire	Compte rendu personnel	Intérêt à confirmer
Semaines 3 à 5	Assister à une conférence ou comparer des offres publiées	Conférence métiers, offres de stage	Grille de comparaison	Missions et accès
Semaines 6 à 8	Échanger avec l'enseignant référent et rédiger le bilan	Enseignant référent	Bilan écrit	Prochaine étape

Ces étapes suivent les échéances du DT 2. Le temps consacré reste limité à trois heures par semaine et les traces permettent de vérifier chaque démarche. Le bilan final indiquera les compétences mobilisées, les questions encore ouvertes et la suite envisagée. Toute démarche dans une structure professionnelle nécessite une autorisation préalable ; le plan exclut l'accès aux dossiers et toute intervention clinique autonome.

DR 2 complété : plan d'action

Échéance	Action réalisable	Ressource ou personne à solliciter	Trace de réalisation	Résultat ou question à vérifier
S1-2	Préparer 2 pistes	Service orientation	CR + questions	Intérêt à préciser
S3-5	Conférence / offres	Conférence, offres	Grille comparée	Missions, accès
S6-8	Échange et bilan	Enseignant référent	Bilan écrit	Suite à choisir

Tableau à compléter par le candidat ou la candidate

✓ RÉPONSE À RETENIR

Trois étapes sur huit semaines : préciser les pistes, comparer missions et accès, puis réaliser un bilan avec l'enseignant référent.

Question 3.3. Décrivez une situation où vous pourriez travailler en équipe ou en réseau dans le cadre de votre plan. Précisez votre contribution, la personne à laquelle vous rendriez compte et la limite à respecter au regard de votre statut d'étudiant ou d'étudiante.

Pour comparer les missions et conditions d'accès repérées dans les offres avec celles présentées lors d'une conférence, je peux préparer une grille de synthèse et la partager avec l'enseignant référent. Ma contribution consiste à organiser les informations et à formuler les questions qui restent ouvertes. Je lui rends compte afin qu'il m'aide à interpréter les écarts et à définir la suite. Mon statut d'étudiant limite mon rôle : je ne conduis pas d'intervention clinique, ne consulte pas de dossiers de personnes accompagnées et ne présente pas mes observations comme une expertise professionnelle.

DR 2 : contribution au travail en réseau

Contribution : grille de synthèse des missions et offres.

Compte rendu à l'enseignant référent.

Limite : pas d'intervention clinique ni d'accès aux dossiers.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préparer une synthèse pour l'enseignant référent, sans intervention clinique ni accès aux dossiers.

Question 3.4. Proposez deux critères d'autoévaluation de votre démarche et une adaptation possible si une première action n'aboutit pas. Indiquez également une précaution pour limiter les déplacements ou les échanges de données inutiles pendant votre exploration.

J'évalue ma démarche à partir de critères concrets :

- Les deux démarches d'exploration prévues ont-elles été réalisées et tracées ?
- Ai-je clarifié les missions, les compétences attendues et les conditions d'accès pour les deux pistes ?

Si le rendez-vous d'orientation n'aboutit pas, je sollicite l'enseignant référent et analyse des offres publiées à la place. Pour limiter les déplacements, je privilégie les ressources en ligne ou regroupe les rendez-vous. Mes notes portent sur les démarches et les questions professionnelles, sans recueillir ni transmettre de données personnelles.

DR 2 : autoévaluation et adaptation

Critères : 2 démarches réalisées ; missions et accès clarifiés.

Si échec : contacter l'enseignant, consulter les offres publiées.

Limiter les trajets ; ne pas recueillir de données personnelles.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier les démarches réalisées et les pistes clarifiées ; remplacer une action infructueuse et limiter déplacements et données.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'évaluation C4 de la licence mention Psychologie, session 2026, code 26-LIC-PSYC-EP1, dure deux heures et a un coefficient indicatif de 3. Elle porte sur les champs professionnels, l'accueil et les limites du rôle étudiant, puis sur un plan d'exploration de huit semaines. Les compétences évaluées sont l'analyse des parcours, l'interprétation prudente de données, l'éthique et le positionnement professionnel.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La licence de psychologie ne confère pas, à elle seule, le titre de psychologue.
- Une proportion se calcule par p = n/N × 100, où n est l'effectif de la catégorie et N l'effectif total.
- Les effectifs décrivent les demandes du service pendant quatre semaines et ne représentent pas une population générale.
- En observation, écouter sans mener d'évaluation clinique, clarifier son rôle, puis solliciter la personne responsable du service.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les missions, les contextes d'exercice et les conditions d'accès propres à chaque fonction.
- Présenter au moins un calcul détaillé et vérifier que les parts calculées totalisent 100 %.
- Limiter les constats aux données du service, sans généralisation ni diagnostic.
- Respecter le rôle étudiant : pas d'intervention clinique autonome, de notes nominatives non autorisées ni de diffusion à des tiers.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la part d'une catégorie de demandes ?

Divisez l'effectif de la catégorie par l'effectif total, puis multipliez par 100. Le total étant de 100 demandes, les effectifs correspondent directement aux pourcentages. Vérifiez que la somme des quatre parts atteint 100 %.

Q : Que peut faire l'étudiant observateur lorsqu'une personne demande de l'aide ?

Il accueille la demande avec respect, écoute sans mener d'évaluation clinique, clarifie le cadre de son observation et sollicite la personne responsable. Il ne pose pas de diagnostic et ne promet ni prise en charge ni résultat.

Q : Comment répartir les démarches sur les huit semaines ?

Prévoyez au moins trois étapes réparties sur la période, sans dépasser trois heures par semaine. Pour chaque étape, indiquez l'échéance, la ressource sollicitée et une trace vérifiable, puis terminez par un bilan écrit.

Q : Quels critères de notation et moyens matériels faut-il retenir ?

Les trois parties valent respectivement 6, 7 et 7 points, soit 20 points. L'argumentation, la prise en compte des limites de formation et l'éthique sont évaluées. La calculatrice et les documents extérieurs au sujet ne sont pas autorisés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencepsycho.fr/assets/annales/licence-psycho/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Psychologie - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Psychologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.